Contact

Thomas FAUCHON - 01 41 76 09 53 -
thomas.fauchon@demathieu-bard.fr
Référence du projet : 18MO01

Construction de deux résidences étudiantes (550 logements) à la Cité Internationale Universitaire de Paris

Maîtrise d'œuvre environnement, Maîtrise d'œuvre fluides

Programme
Logements

Performance environnementale :
RT 2012 -30 % / Certification NF Habitat HQE Très Performant

- *Maître d'ouvrage*
  Demathieu Bard Immobilier
- *Architecte*
  Baumschlager Eberle (lot A1) et SAM Architecture (lot D3)
- *Secteur*
  Privé
- *Lieu géographique*
  Paris (75)
- *Date de livraison*
  2020
- *Surface*
  13 692 m²
- *État du projet*
  Réalisé
- *Nature de l'ouvrage*
  Neuf
- *Coût des travaux*
  33 000 000 €

Prestations réalisées

- Lots CVC, Pbs et CFO-CFA
- AMO NF Habitat HQE

Caractéristiques techniques

- Chauffage par chaudières gaz
- ECS avec solution PAC F7 (récupération de chaleur sur les eaux grises)
- Ventilation double flux avec récupération de chaleur

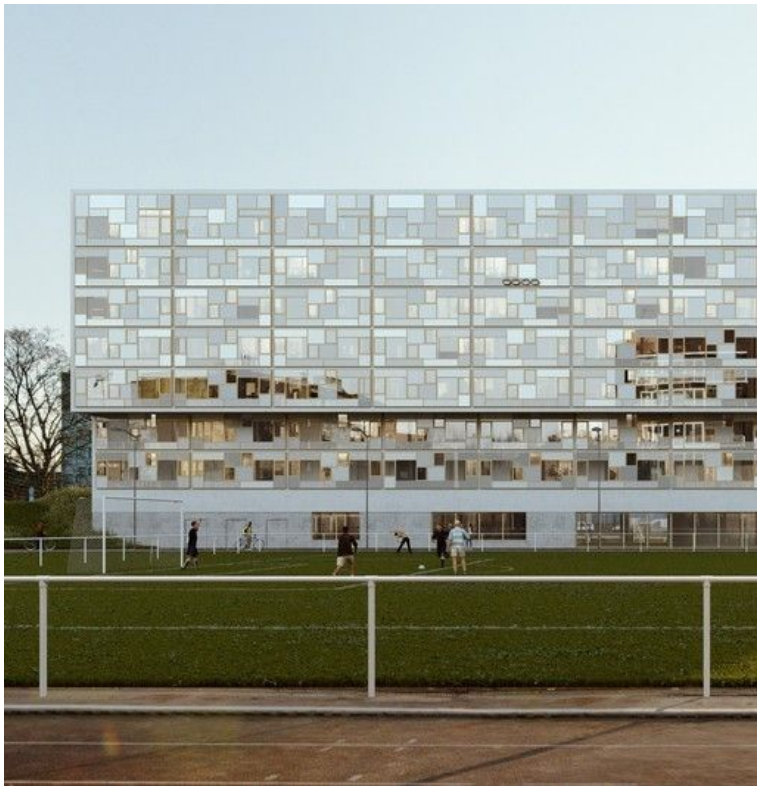

Pour le compte de la Cité Internationale Universitaire de Paris, le groupement composé de Dematheiu Bard, Baumschlager Eberle Architekten (architecte de la résidence A1), SAM Architecture (architecte de la résidence D3) et Amoès (BET fluides & environnement) ont conçu et livré la Maison des étudiants de la francophonie (résidence A1) composée de 300 logements d'étudiant et plusieurs espaces de convivialité sur 10 niveaux pour une surface utile d'environ 6 000 m².
La résidence D3 est quant à elle composée de 250 logements d'étudiant et également plusieurs espaces de convivialité.
Côté objectifs énergétiques et environnementaux, le projet est labellisé Effinergie + et certifié NF Habitat HQE niveau Très Performant.
La production d'eau chaude sanitaire est assurée via la récupération de chaleur sur les eaux grises avec le système PAC facteur 7.
La ventilation double flux permet de limiter les consommations de chauffage via la récupération de chaleur sur l'air vicié, de participer au confort d'été via la ventilation nocturne, et d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur, tout en limitant l'impact des nuisances accoustiques extérieures.